

Au siège de Grand Lac, salle Chaudanne-Tillet, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER	X		
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA		X	
7. Claire COCHET		X	Colette PIGNIER
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER		X	
10. Marina FERRARI		X	Danièle BEAUX-SPEYSER
11. David GAILLARD	X		
12. Nathalie GAMAIN		X	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER		X	
16. Alain HOTIER		X	
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA	X		
19. Myriam MONANGE	X		
20. Christian MOUNIER		X	
21. Julie NOVELLI	X		
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL		X	
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie **RENAUD**
Muriel **BORRELY-DUBINI**
Fabien **DIDIER**

Directrice du CIAS Grand Lac
Assistante de Direction du CIAS Grand Lac
Responsable du service des Ressources Humaines

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 09.11.2023

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 15 novembre 2023 a été transmis le 09 novembre 2023, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 15 novembre 2023

Le Président,
Renaud BERETTI

Secrétaire de Séance,
Pascale GLOUANNEC



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic, 73100 Aix-les-Bains, dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
075267303426720231115-DEL1509-DE
Date de réception en préfecture : 15/11/2023

DÉLIBÉRATION

N° : 96 Année : 2023

Exécutoire le : 16 NOV. 2023

Publiée le : 16 NOV. 2023

Visée le : 16 NOV. 2023

FINANCES

Affectation des résultats du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile (50400)

Monsieur le Président rappelle la délibération n°19 du 27/03/2023 par laquelle le Conseil d'Administration a constaté les résultats du service de soins infirmiers à domicile du CIAS Grand Lac pour l'exercice 2022, à savoir :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses.	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations exercice	2 496.17 €	137 774.91 €	1 930 846.35 €	1 903 365.75 €
Résultat de gestion		135 278.74 €		-27 480.60 €
Résultat reporté		82 959.86 €		57 000.00 €
Résultat de clôture		218 238.6 €		29 519.40 €

Il indique que le service a fait l'acquisition en 2023 d'une flotte de véhicules légers au terme du marché de location de véhicules.

Monsieur le Président explique que cet achat va générer des frais de fonctionnement notamment pour le financement des dotations aux amortissements afférentes à compter de 2024.

Il rappelle la délibération n°98 du 24 novembre 2022 par laquelle une partie du résultat 2022, à savoir 57 000 €, avait été affectée au compte 1118 « Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles » dans l'objectif de prendre en compte ces charges de fonctionnement.

Aussi, dans la mesure où les charges d'amortissements interviendront à compter de 2024, Monsieur le Président propose d'affecter le résultat 2022 en réserve de compensation des charges d'amortissements des équipements.

Sollicitée en ce sens, l'Agence Régionale de Santé a émis un avis favorable en date du 14 septembre 2023.

Aussi, il propose l'affectation du résultat de fonctionnement suivante :

Section de fonctionnement	2023
Compte 106878 « Réserves de compensation des charges d'amortissement »	+29 519.40 €

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la proposition ci-dessus ;
- **CHARGE** Monsieur le Président pour agir en ce sens.

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 15
- Présents et représentés : 17
- Votants : 17
- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 15 novembre 2023

Le Président,
Renaud BERETTI

La secrétaire de séance,
Pascale GLOUANNEC



Acte à classer

DELIB96

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-11-16T10-23-55.00 (MI248886609)

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20231115-DELIB96-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Affectation des résultats du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile du CIAS Grand Lac

Date de décision : 15/11/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.3. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 96 Multicanal : Non
DELIB FIN Reprise de résultats S...

Pièces jointes :

PAGE DE GARDE 1.PDF Type PJ : 99_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé Date 16/11/23 à 10:23

Par BORRELY DUBINI Muriel

Transmis Date 16/11/23 à 10:23

Par BORRELY DUBINI Muriel

Accusé de réception Date 16/11/23 à 10:29